Histoire d'un tableau

Danièle, une amie de Jeanne Hochereau, sociétaire du Cercle Généalogique et Historique de Louveciennes (CGHL), participa au projet « Adoptons un poilu » lancé par Geneanet pour commémorer le centenaire de la Grande guerre. Tombée sous le charme du portrait d'un militaire exposé dans une brocante de Vannes, elle en fit l'acquisition.

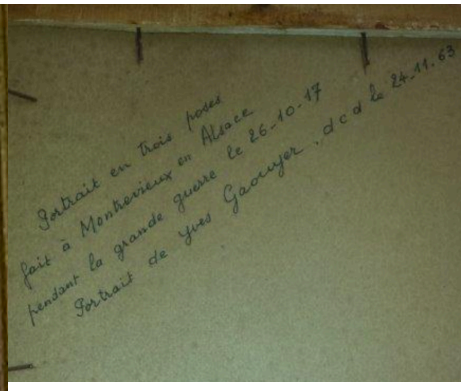

Au recto ***: À mon ami Yves***
26-10-17
Bouet (?)

Au verso :
Portrait en trois poses fait à Montrevieux (sic) en Alsace pendant la grande guerre le 26-10-17
Portrait de Yves Gaouyer dcd le 24-11-63

Elle souhaita dès lors légitimement retracer l'histoire de ce tableau et du personnage représenté et pour ce faire fit appel à Jeanne Hochereau.

Les seuls éléments dont nous disposons sont les annotations qui figurent sur le tableau, qui précisent la date et le lieu où l'œuvre a été réalisée, la date du décès du portraituré et la signature du peintre qui revendique le fait d'être un de ses amis.

La première préoccupation est de retrouver l'identité du sujet représenté, le dénommé **Yves Gaouyer**.
Une recherche sur l'application généalogique FILAE en indiquant ses nom et prénom, et en limitant la recherche aux naissances situées entre 1870 et 1900, donne 7 résultats possibles. L'examen de chacun de ces 7 actes de naissance permet de retrouver rapidement l'individu recherché, car la date de son décès qui figure en marge de son acte de naissance est celle indiquée au verso du tableau, le 24/11/1963.

L'individu représenté sur le tableau est **Yves Marie GAOUYER**, né le 17 mars 1883 à Pleyber-Christ dans le Finistère, ce que confirme son acte de naissance ci-dessous ***(AD 29 Pleyber-Christ 3E 202/40/1 Naissances 1883 : p5/21)*** :

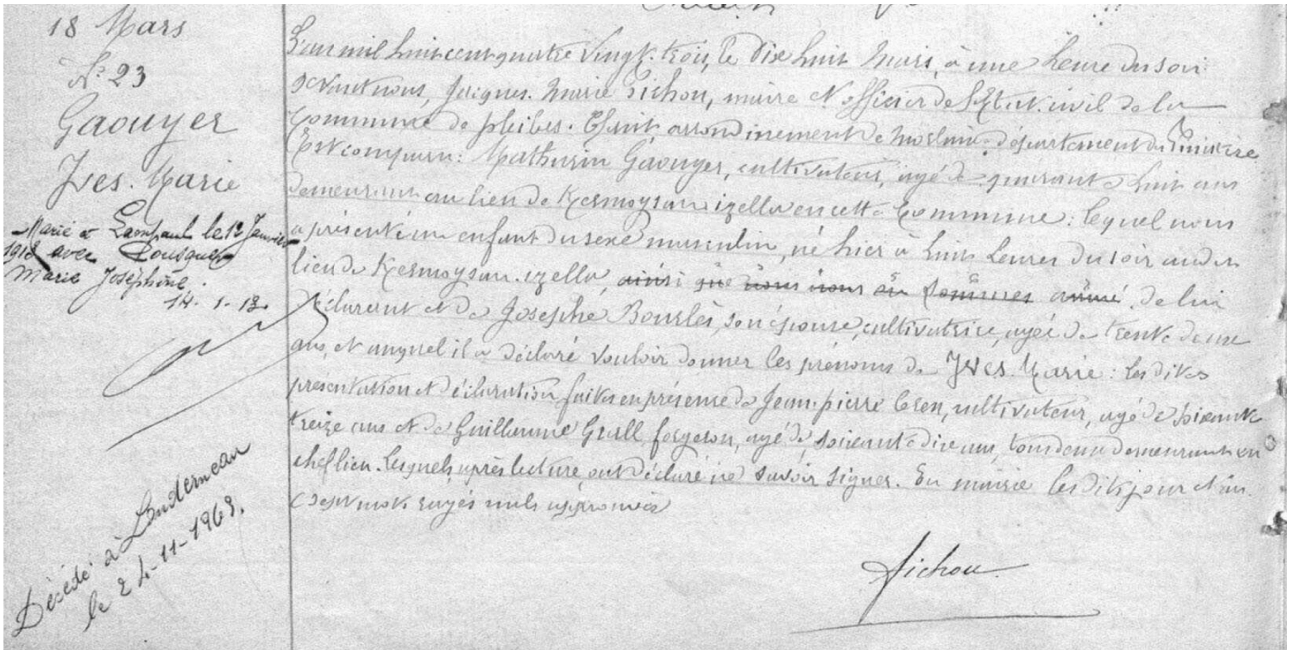

L'an 1883, le 18 mars à une heure du soir … est comparu Mathurin Gaouyer, cultivateur âgé de quarante huit ans, demeurant au lieu de Kermoysan-Izella en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à 8 heures du soir, audit lieu de Kermoysan-Izella de lui déclarant et de Josèphe Bourles son épouse, cultivatrice, âgée de 32 ans, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Yves Marie : les dites présentation et déclaration faites en présence de Jean Pierre Crën, cultivateur âgé de 73 ans, et de Guillaume Grall, forgeron, âgé de 70 ans, tous deux demeurant au chef-lieu. Lesquels après lecture ont déclaré ne savoir signer…

En marge de l'acte figurent les indications sur le décès d'**Yves Marie Gaouyer**, **le 24 novembre 1963 à Landerneau** et sur son mariage avec Marie Joséphine Cousquer, le 12 janvier 1913 à Lampaul-Guimiliau, dont on trouve l'acte en ligne ***(AD 29 Lampaul Guimiliau 3E 117/49/1 mariages 1913 : p2/7)***

On apprend à la lecture de son acte de mariage qu'il est cultivateur et demeure à Plounéour-Menez, autre commune du Finistère proche de son lieu de naissance. Son épouse, née à Guiclan, autre commune très proche de celles énoncées précédemment, est également cultivatrice, tout

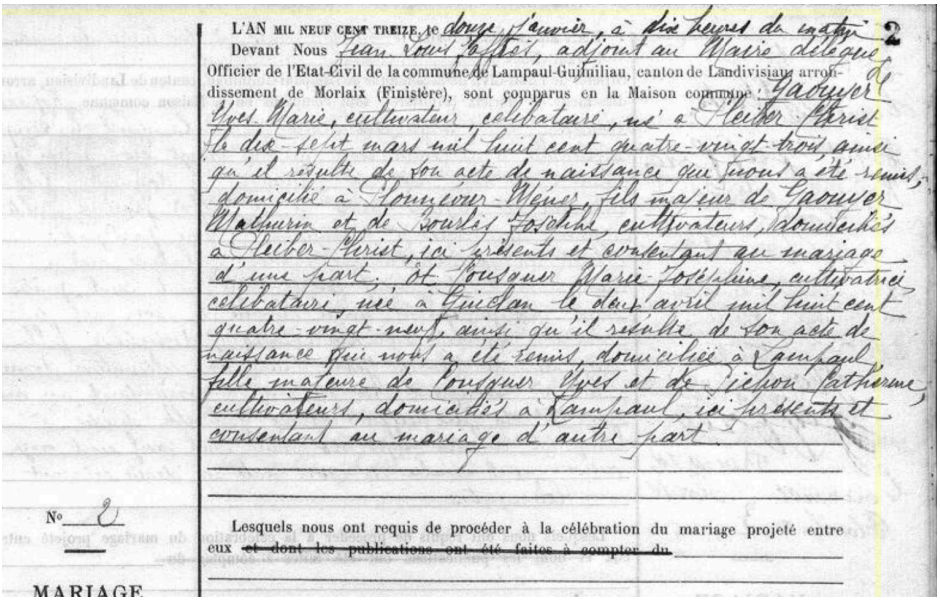

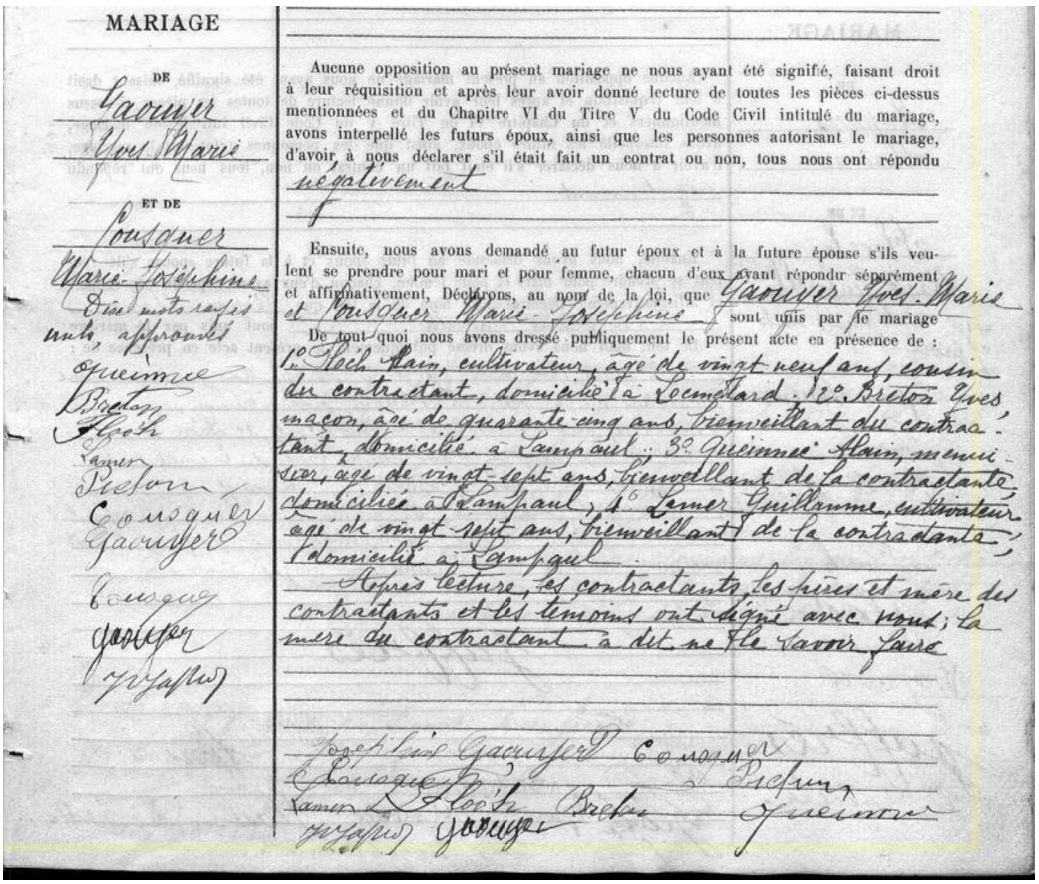

MARIAGE

DE

Gaouyer
Yves Marie

ET DE

Cousquer
Marie Joséphine

Aucune opposition au présent mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit à leur réquisition et après leur avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du Titre V du Code Civil intitulé du mariage, avons interpellé les futurs époux, ainsi que les personnes autorisant le mariage, d'avoir à nous déclarer s'il était fait un contrat ou non, tous nous ont répondu négativement

Ensuite, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Déclarons, au nom de la loi, que Gaouyer Yves Marie et Cousquer Marie Joséphine sont unis par le mariage

De tout quoi nous avons dressé publiquement le présent acte en présence de : 1° Floch Alain, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, cousin du contractant, domicilié à Locmélard. 2° Bréton Yves maçon, âgé de quarante cinq ans, bienveillant du contractant, domicilié à Lampaul ; 3° Guéinnec Alain, menuisier, âgé de vingt sept ans, bienveillant de la contractante, domiciliée à Lampaul, 4° Lamer Guillaume, cultivateur, âgé de vingt sept ans, bienveillant de la contractante, domicilié à Lampaul

Après lecture, les contractants, les pères et mère des contractants et les témoins ont signé avec nous ; la mère du contractant a dit ne le savoir faire

comme ses parents chez qui elle habite à Lampaul-Guimiliau. Il est également amusant de constater que le même jour au même endroit, Anne-Marie Gaouyer, sœur cadette du marié épouse Alain Marie Cousquer, frère aîné de la mariée ***(AD 29 Lampaul Guimiliau 3E 117/49/1 mariages 1913 : p2/7)*** !

Sa naissance en 1883 montre qu'il a déjà effectué son service militaire au moment où il se marie. l'étape suivante est l'obtention de sa fiche matriculaire, sachant qu'il appartient à la classe 1903 (1883 + 20 ans). Une recherche dans la table alphabétique de Brest (dont la commune dans laquelle il demeure dépend) de la classe 1903 ***(AD29 AR 1310 p12/39***) nous donne son numéro matricule, 2774, à rechercher dans le volume 6 ***(AD 29 AR 1305 Bureau de Brest 1903 n°2501 à 3000 : p381 et 382/715)***

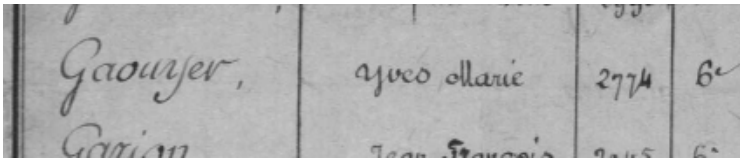

On apprend qu'il mesure 1,57m, qu'il a les cheveux et sourcils châtains, les yeux bleus, un front ordinaire, un nez rectiligne, une bouche moyenne, un menton à fossette et un visage ovale, tout ceci concordant avec le tableau qui le représente, et qu'il possède un bon niveau d'instruction.

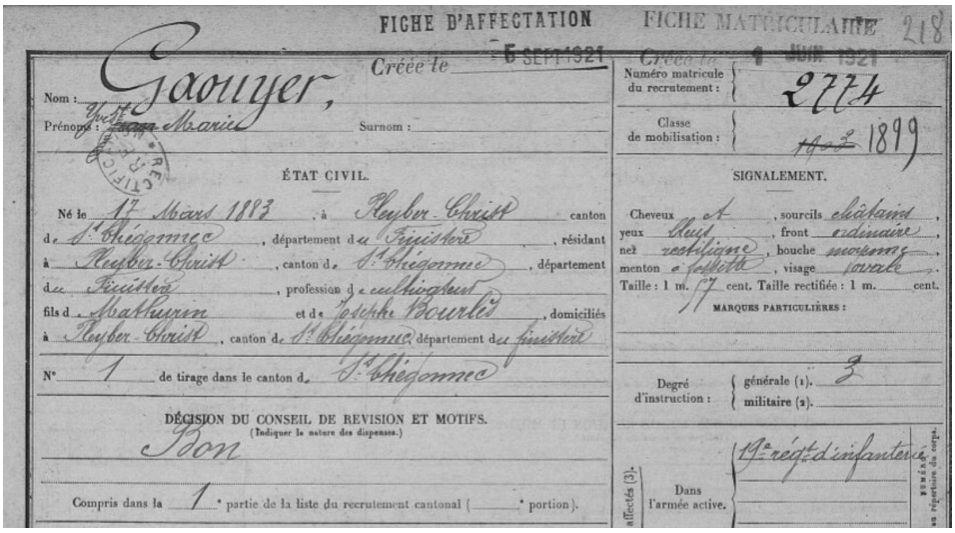
FICHE D'AFFECTATION — FICHE MATRICULAIRE 218

Créée le 5 SEPT 1921 — Créée le 9 JUIN 1921

Nom : Gaouyer, — Prénoms : Marie — Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 2774

Classe de mobilisation : 1899

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 Mars 1883, à Plybon-Christ canton de St Thégonnec, département du Finistère, résidant à Plybon-Christ, canton de St Thégonnec, département du Finistère, profession de cultivateur, fils de Mathurin et de Jeanne Bourlès, domiciliés à Plybon-Christ, canton de St Thégonnec, département du Finistère

N° 1 de tirage dans le canton de St Thégonnec

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux bleus, front ordinaire, nez rectiligne, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale. Taille : 1 m. 57 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 — militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (____ portion).

Dans l'armée active. 19e régt d'infanterie

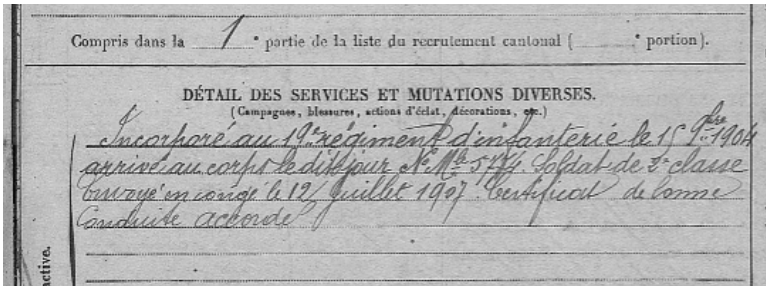
Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé au 19e régiment d'infanterie le 15 9bre 1904 arrivé au corps le dit jour N° Mle 5779 Soldat de 2e classe envoyé en congé le 12 juillet 1907. Certificat de bonne conduite accordé

On constate aussi qu'il a effectué son service militaire dans le 19e régiment d'infanterie entre le 15 novembre 1904 et le 12 juillet 1907 comme soldat de 2ème classe auquel on a accordé un certificat de bonne conduite

Il reprend du service lorsqu'il est mobilisé pour la Grande guerre, ses affectations successives étant consignées dans sa fiche matricule. On constate qu'au moment où ce tableau est peint, le 26 octobre 1917, il sert au **10ème escadron du train** depuis le 21 août 1917 (il y reste jusqu'au 19 mars 1918).

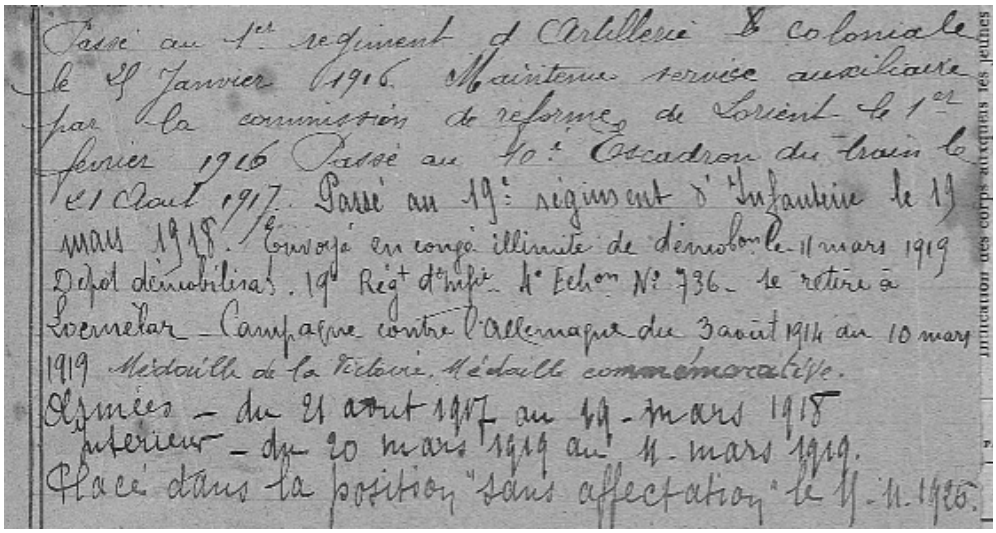
Passé au 1er régiment d'Artillerie coloniale le 19 Janvier 1916. Maintenu service auxiliaire par la commission de réforme de Lorient le 1er février 1916. Passé au 10e Escadron du train le 21 Août 1917. Passé au 19e régiment d'Infanterie le 19 mars 1918. Envoyé en congé illimité de démobilisation le 11 mars 1919. Dépot démobilisateur. 19e Régt d'Infie 1re Echon N° 736 — se retire à Locmelar — Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 10 mars 1919. Médaille de la Victoire. Médaille commémorative.
Armées — du 21 août 1917 au 19 mars 1918
Intérieur — du 20 mars 1919 au 11 mars 1919.
Placé dans la position "sans affectation" le 11.11.1920.

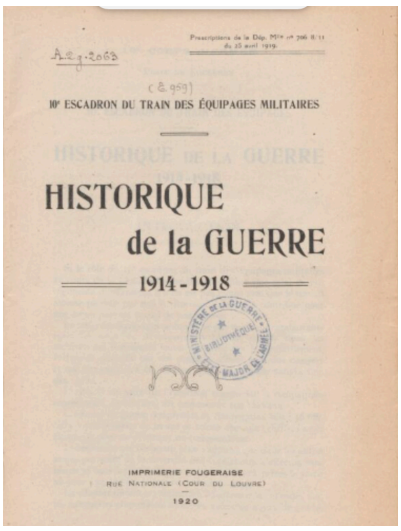

10e ESCADRON DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES

HISTORIQUE
de la GUERRE
1914-1918

IMPRIMERIE FOUGERAISE
RUE NATIONALE (COUR DU LOUVRE)
1920

Le parcours de cet escadron s'obtient en effectuant une recherche en ligne sur **Gallica**, le site de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). En tapant « **10ème escadron du train** » un des résultats est un document de 32 pages qui décrit l'historique spécifique de cet escadron pendant la Grande guerre.

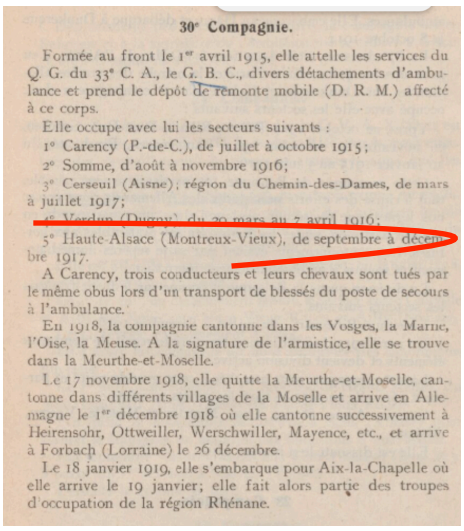

30e Compagnie.

Formée au front le 1er avril 1915, elle attelle les services du Q. G. du 33e C. A., le G. B. C., divers détachements d'ambulance et prend le dépôt de remonte mobile (D. R. M.) affecté à ce corps.

Elle occupe avec lui les secteurs suivants :

1° Carency (P.-de-C.), de juillet à octobre 1915;

2° Somme, d'août à novembre 1916;

3° Cerseuil (Aisne); région du Chemin-des-Dames, de mars à juillet 1917;

4° Verdun (Dugny), du 20 mars au 7 avril 1916;

5° Haute-Alsace (Montreux-Vieux), de septembre à décembre 1917.

A Carency, trois conducteurs et leurs chevaux sont tués par le même obus lors d'un transport de blessés du poste de secours à l'ambulance.

En 1918, la compagnie cantonne dans les Vosges, la Marne, l'Oise, la Meuse. A la signature de l'armistice, elle se trouve dans la Meurthe-et-Moselle.

Le 17 novembre 1918, elle quitte la Meurthe-et-Moselle, cantonne dans différents villages de la Moselle et arrive en Allemagne le 1er décembre 1918 où elle cantonne successivement à Heirensohr, Ottweiller, Werschwiller, Mayence, etc., et arrive à Forbach (Lorraine) le 26 décembre.

Le 18 janvier 1919, elle s'embarque pour Aix-la-Chapelle où elle arrive le 19 janvier; elle fait alors partie des troupes d'occupation de la région Rhénane.

On apprend à la lecture que la 30ème compagnie de ce 10ème escadron du train des équipages militaires est basé entre septembre et décembre 1917 à Montreux-Vieux, une commune de Haute-Alsace.

Ce village de Montreux-Vieux est le premier village d'Alsace pris par les Français pendant la 1ère guerre mondiale, prise symbolique autant que stratégique car l'Alsace est un territoire allemand depuis l'issue de la guerre de 1870.
Cela nous confirme le pourquoi de la réalisation de ce portrait d'**Yves Marie Gaouyer** à cette date du 26/10/1917.

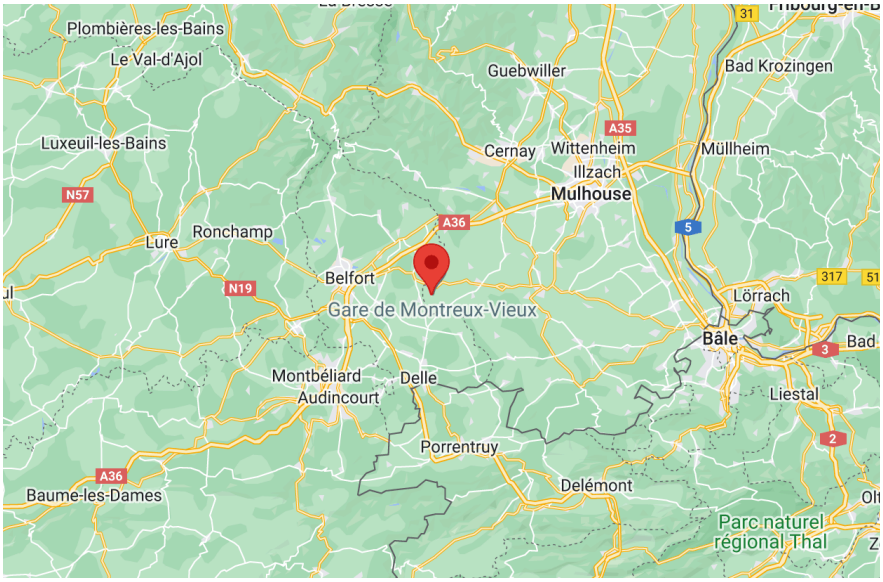

On peut légitimement penser que le peintre qui a réalisé ce tableau est un camarade de régiment d'**Yves Marie Gaouyer**, mais la difficulté de lire précisément son nom empêche à ce stade d'effectuer une recherche plus poussée sur le sujet.

Le registre matricule renseigne également la chronologie des adresses d'**Yves Marie Gaouyer** après son retour de la Grande guerre, ce qui nous permet de suivre son parcours civil. Il réside successivement à Locmélar (29), Brest (29), Bernay, faubourg de Brest (29), puis à Landerneau (29), lieu où il décède le 24

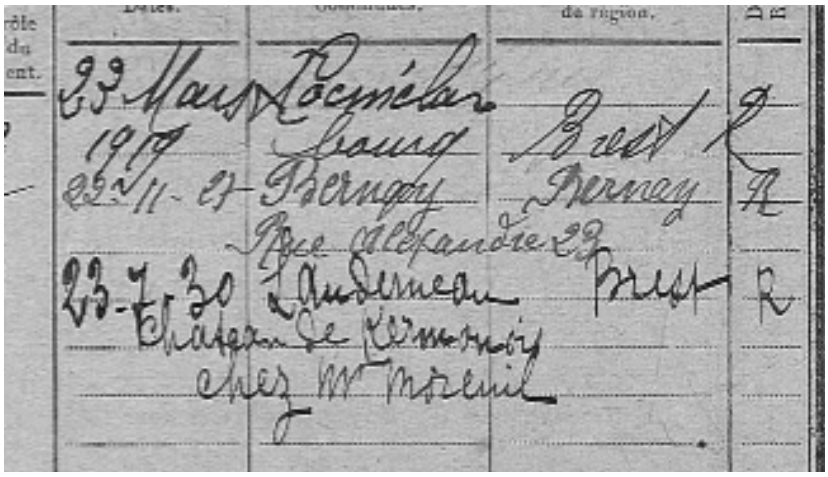

novembre 1963. Une recherche en ligne dans les archives de Locmélar procure un acte de recensement de 1921 qui décrit la composition de sa famille à cette période ***(AD 29 Locmélar 6M 431/17 recensement 1921 : p2/17)***.

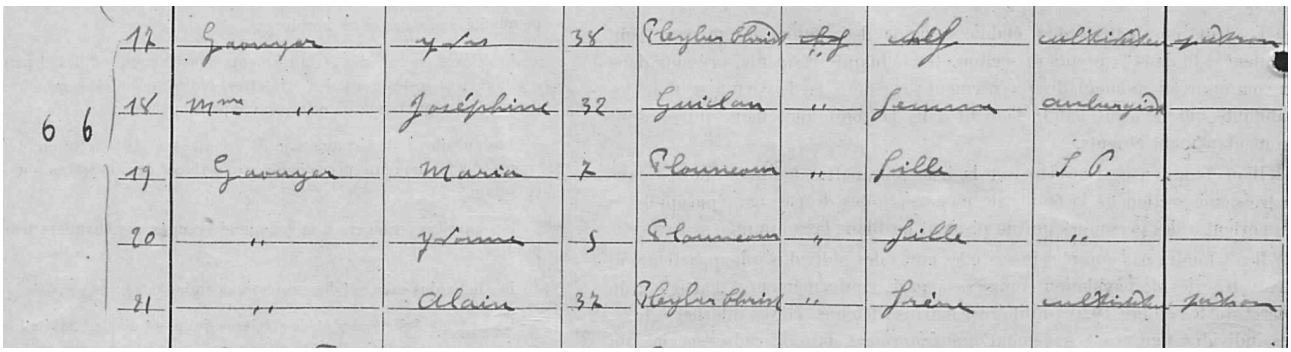

Il réside avec son épouse, son frère Alain et ses deux filles Maria et Yvonne, âgées respectivement de 7 et 5 ans, nées à Plounéour Menez. On retrouve grâce à ces derniers renseignements les actes de naissance de Maria Aline du 23/12/1913 ***(AD 29 3E 242/47/7 Plounéour Menez naissances 1913 p 8/10)*** et d'Yvonne du 06/08/1916 ***(AD 29 3E 242/47/10 Plounéour Menez naissances 1916 p5/7)***.

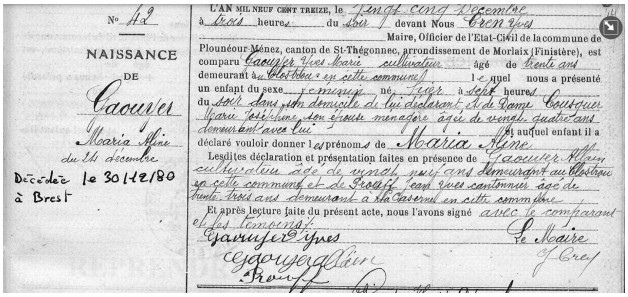

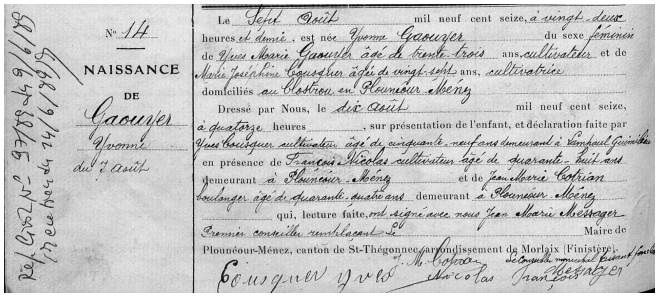

Aucune référence à un mariage n'est porté en marge de ces actes de naissances. Les deux filles d'**Yves Marie Gaouyer** et de Marie Joséphine Cousquer sont restées célibataires, à moins que le report d'actes de mariage n'ait pas été effectué (on observe en outre que la date du décès d'Yvonne n'apparaît pas).

En 1946, alors qu'elles sont âgées respectivement de 33 et 30 ans, elles vivent encore avec leurs parents à Landerneau, au 36 rue de la Fontaine Blanche ***(AD 29 ; 238 W 7 ; recensement 1946 Landerneau p21/105)***. La famille réside au centre ville dans un petit immeuble abritant 9 familles, situé dans le quartier Saint Houardon, tout proche de l'église portant le nom de ce saint breton. **Yves Marie Gaouyer** exerce alors le métier de charpentier.
La consultation des recensements postérieurs à 1946 (qui ne sont pas en ligne) nous apporterait des renseignements complémentaires sur le devenir de la famille.

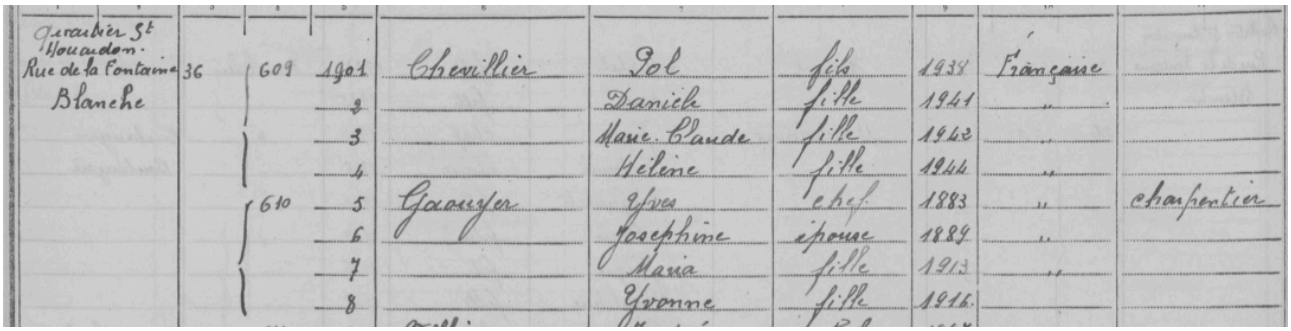

Décès (France)		Décès (France)	
Nom :	GAOUYER	Nom :	GAOUYER
Prénom :	Yvonne	Prénom :	Maria Aline
Genre :	F	Genre :	F
Jour naissance :	7	Jour naissance :	24
Mois naissance :	8	Mois naissance :	12
Année naissance :	1916	Année naissance :	1913
Code insee naissance :	29202	Code insee naissance :	29202
Lieu naissance :	Plouneour-Menez	Lieu naissance :	Plouneour-Menez
Pays naissance :	FRANCE	Pays naissance :	FRANCE
Jour décès :	7	Jour décès :	30
Mois décès :	5	Mois décès :	12
Année décès :	1998	Année décès :	1980
Code insee décès :	56260	Code insee décès :	29019
Lieu décès :	Vannes	Lieu décès :	Brest
Pays décès :	FRANCE	Pays décès :	FRANCE
Numéro acte :	00552	Numéro acte :	2065

Rechercher l'acte original

Une recherche via Généanet confirme le décès de Marie Aline le 30/12/1980 à Brest et donne celui d'Yvonne le 07/05/1998 à Vannes, ce qui permet de s'adresser aux deux mairies concernées ainsi qu'à celle de Landerneau pour obtenir les 3 actes de décès d'**Yves Marie Gaouyer** et de ses deux filles.

L'acte de décès d'**Yves Marie Gaouyer** du 24/11/1963 nous donne l'adresse exacte de son domicile à Landerneau, le 36 rue de la Fontaine Blanche. Il nous apprend également que sa femme Marie Joséphine Cousquer lui survit.

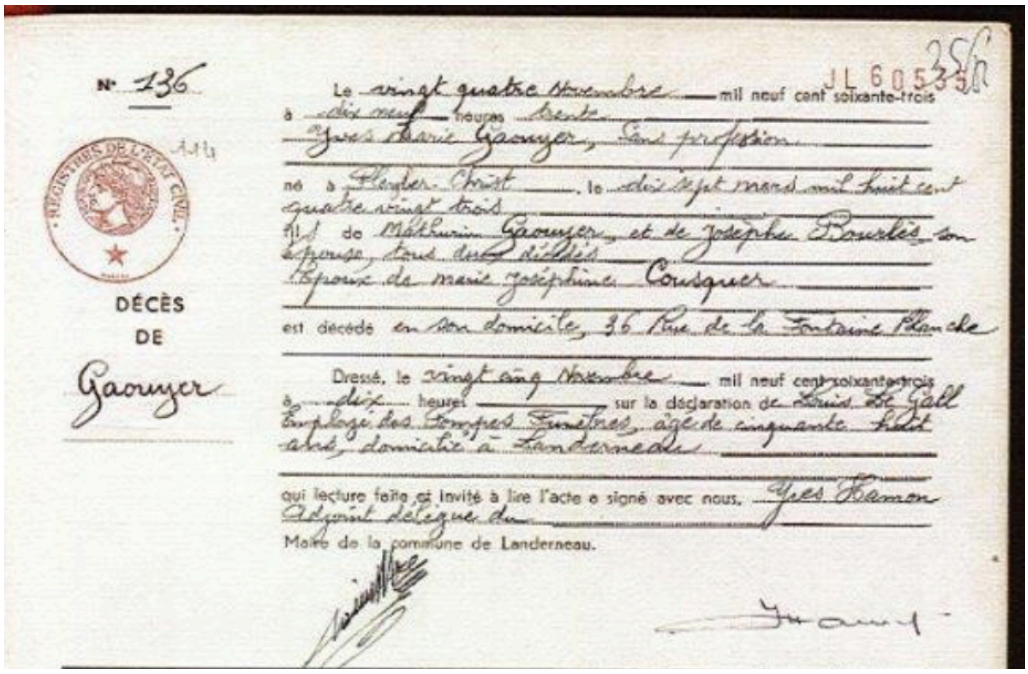

N° 136

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

DÉCÈS DE Gaouyer

Le vingt quatre Novembre mil neuf cent soixante-trois à dix neuf heures trente
Yves Marie Gaouyer, Sans profession
né à Plouider-Christ le dix sept mars mil huit cent quatre vingt trois
fils de Mathurin Gaouyer, et de Joséphine Bourlès son épouse, tous deux décédés
époux de Marie Joséphine Cousquer
est décédé en son domicile, 36 Rue de la Fontaine Blanche

Dressé, le vingt cinq Novembre mil neuf cent soixante-trois à dix heures sur la déclaration de Louis Le Gall Employé des Pompes Funèbres, âgé de cinquante huit ans, domicilié à Landerneau

qui lecture faite et invité à lire l'acte a signé avec nous, Yves Ramon Adjoint délégué du Maire de la commune de Landerneau.

JL 605350

Marie Aline Gaouyer, la fille aînée du couple, décède le 30 décembre 1980 à l'hôpital de Brest (renseignement donné par l'adresse du décès, le 5 avenue Foch). Cet acte confirme qu'elle est restée célibataire et nous apprend qu'elle est domiciliée au 38 rue de la Fontaine Blanche à Landerneau. Cette maison jouxte celle de ses parents, à moins qu'il ne

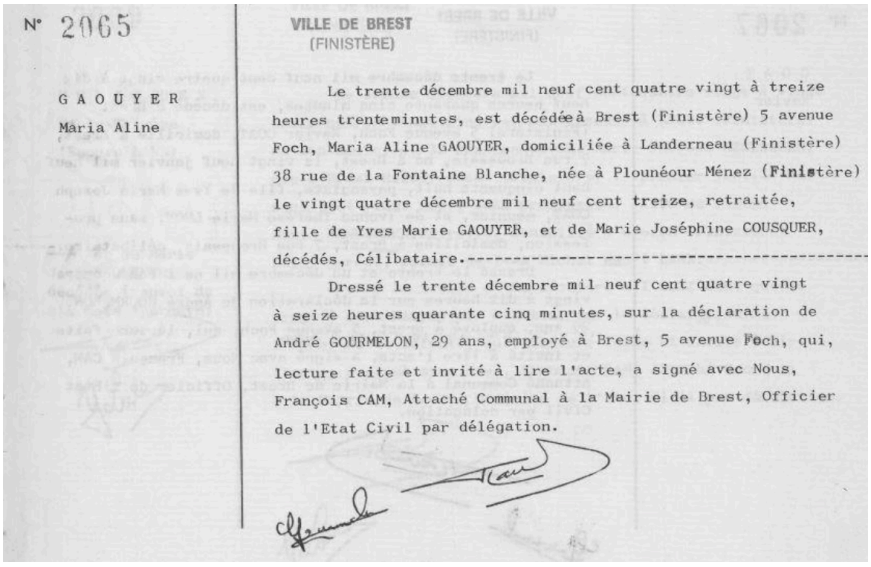

N° 2065

GAOUYER
Maria Aline

VILLE DE BREST
(FINISTÈRE)

Le trente décembre mil neuf cent quatre vingt à treize heures trente minutes, est décédée à Brest (Finistère) 5 avenue Foch, Maria Aline GAOUYER, domiciliée à Landerneau (Finistère) 38 rue de la Fontaine Blanche, née à Plounéour Ménez (Finistère) le vingt quatre décembre mil neuf cent treize, retraitée, fille de Yves Marie GAOUYER, et de Marie Joséphine COUSQUER, décédés, Célibataire.----------

Dressé le trente décembre mil neuf cent quatre vingt à seize heures quarante cinq minutes, sur la déclaration de André GOURMELON, 29 ans, employé à Brest, 5 avenue Foch, qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, François CAM, Attaché Communal à la Mairie de Brest, Officier de l'Etat Civil par délégation.

s'agisse d'une erreur de transcription sur son acte de décès ou sur celui de son père qui mentionne le 36 de cette même rue. Elle a sans doute pris possession de la maison de ses parents qui sont tous deux décédés (sa mère est morte à Landerneau le 17 décembre 1973).

Yvonne Gaouyer, la fille cadette du couple, décède quant à elle le 7 mai 1998 dans la clinique du Parc, au 59 rue Monseigneur Tréhiou à Vannes. Épouse de Paul Thomas, elle était domiciliée à Arradon dans le Morbihan au moment de son décès.
Une annotation en marge de l'acte précise qu'un acte de notoriété a été délivré le 30 janvier 2018 par Maître Jean Mériadec Hénaff, notaire à Vannes.
Un acte de notoriété étant un acte établi par un notaire qui identifie les héritiers en cas de succession supérieure à 5 000 euros, la liquidation de la succession d'Yvonne Gaouyer a donc été laborieuse.

COPIE INTÉGRALE - ACTE DE DÉCÈS
Année 1998 N°552

N° 552 - Yvonne GäOUYER - Epouse de Paul THOMAS - 07 mai - 1998.

Le sept mai mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, à quinze heures est décédée 59, rue Monseigneur Tréhiou : Yvonne -- GäOUYER, retraitée, domiciliée à ARRADON (Morbihan) 32 --- route de la Chesnaie "Campen" - Née à PLOUNEOUR MENEZ ---- (Finistère) le sept août mil neuf cent seize - Fille de -- Yves Marie GäOUYER et de Marie Joséphine COUSQUER, décédés - Epouse de Paul THOMAS. ----------

Dressé le neuf mai mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit à - neuf heures dix minutes, sur la déclaration de Georges --- GOUJON, employé de Pompes Funèbres, cinquante trois ans, - 32 Avenue Victor Hugo à VANNES (Morbihan) qui, lecture --- faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Marie -- Hélène LE BOULAIR épouse CORIGNET, Attaché Territorial à - la Ville de VANNES, Officier de l'Etat Civil par --------- délégation du Maire. ----------

Mentions marginales :
Acte de notoriété établi le 30 janvier 2018 par Maître Jean Mériadec HENAFF, notaire associé à Vannes (Morbihan), office notarial n° 56004. Vannes, le 02 février 2018. L'officier de l'état civil délégué.-------

Pour copie conforme
Fait à Vannes, le 16 mai 2023
l'officier de l'état civil délégué

VILLE DE VANNES (MORBIHAN)

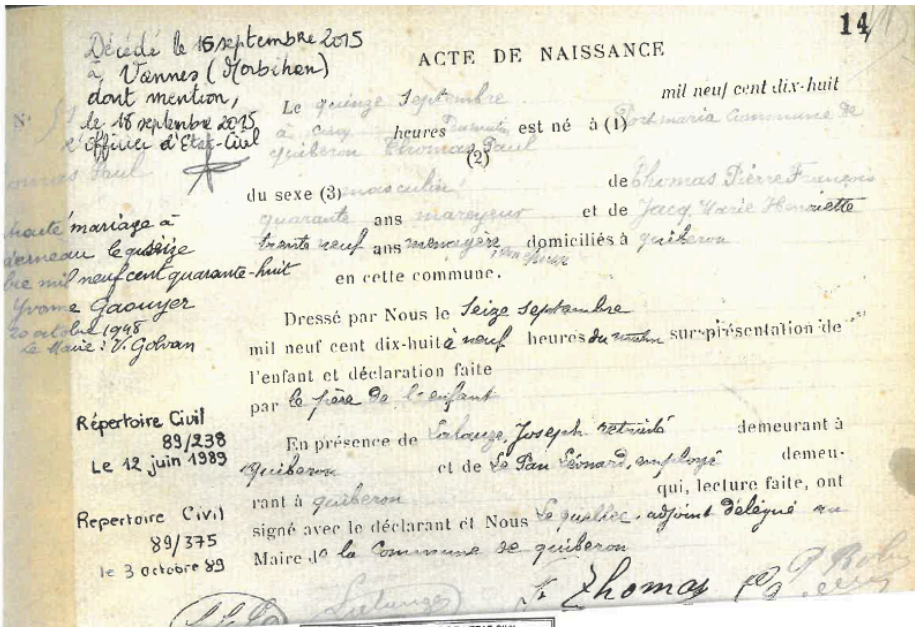
Décédé le 16 septembre 2015 à Vannes (Morbihan) dont mention, le 18 septembre 2015 l'officier d'Etat-Civil

14

ACTE DE NAISSANCE

Le quinze septembre mil neuf cent dix-huit à cinq heures est né à (1) Ploumaria Commune de Quiberon (2) Thomas Paul du sexe (3) masculin de Thomas Pierre François quarante ans marayeur et de Jacq Marie Henriette trente neuf ans ménagère domiciliés à Quiberon en cette commune.

Dressé par Nous le seize septembre mil neuf cent dix-huit à neuf heures du matin sur présentation de l'enfant et déclaration faite par le père de l'enfant

En présence de Calonge, Joseph retraité demeurant à Quiberon et de Le Pau Léonard, employé demeurant à Quiberon qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous le public, adjoint délégué au Maire de la Commune de Quiberon

Thomas

Mention de mariage à Landerneau le quatorze juin mil neuf cent quarante-huit Yvonne Gaouyer 20 ans le 16 oct 1948 le Maire : V. Gobran

Répertoire Civil 89/238 Le 12 juin 1989

Repertoire Civil 89/375 le 3 octobre 89

Une recherche via Filae et Geneanet montre qu'un Paul Thomas, né le 15 décembre 1918 à Quiberon, est décédé le 15 septembre 2015 à Vannes, alors qu'il habitait à Arradon. Subodorant que nous tenons là le mari d'Yvonne Gaouyer, une demande de l'acte de naissance est faite à la mairie de Quiberon, dont la lecture confirme que l'intuition est bonne.

Yvonne Gaouyer et Paul Thomas se sont mariés à Landerneau le 16 octobre 1948. Paul Thomas a survécu 17 ans à sa femme, l'acte de notoriété de cette dernière ayant été rédigé après le décès de son mari.

La rédaction de cet acte à Vannes en 2018, année de la commémoration du centenaire de la fin de la Grande guerre, explique pourquoi ce tableau, qui fait partie de la succession, se retrouve dans une brocante de Vannes. **Yves Marie Gaouyer** semble ne pas avoir de descendant direct, il faudrait interroger le notaire de Vannes pour s'en assurer. S'il en a, ses petits-enfants n'ont cure de décorer leur salon avec le portrait d'**Yves Marie Gaouyer**, ce qui rend plus symbolique l'adoption de la mémoire de ce Poilu par Danièle…

Michel Dach, le 25/05/2023